



Porter plainte pour litige

Par **Choubi**, le **31/12/2009** à **15:33**

Bonjour,rrnrnJ'ai acheté le 12 décembre 2009 un objet via un particulier sur internet.rnrnL'annonce était sur e-bay mais le "vendeur" m'a répondu hors ebay et je ne l'ai pas remarqué de suite...rnrnl m'a proposé un prix très attractif pour l'objet sur lequel j'ai enchéri sur ebay et a donc ainsi conclu la vente, par mail.rnrnJ'ai envoyé mon chèque de 130 euros, gardant contact avec le vendeur jusqu'au jour où il a reçu mon chèque. Il m'a confirmé par mail qu'il avait reçu le chèque et l'a encaissé tout de suite, le 17 décembre.rnrnDepuis la confirmation, je n'ai plus de nouvelles. J'ai cherché ses coordonnées via l'annuaire et il n'apparaît nul part... rnrnJ'ai demandé les coordonnées sur ebay, et là, le numéro de téléphone indiqué n'est pas celui du vendeur (la personne que j'ai eu au téléphone m'a bien affirmé que ce n'était pas la personne que je recherchais...). De plus, le nom du compte ebay ne correspond pas au nom de la personne à qui j'ai envoyé le chèque !!rnrnJe lui ai envoyé plusieurs mails lui disant qu'il devait m'envoyer l'objet.rnrnJ'ai ensuite recherché via Facebook des informations sur le "vendeur". Le nom apparaissant sur le compte ebay est ami (sur facebook) avec la personne à qui j'ai envoyé le chèque (mail d'inscription à facebook étant le mail avec qui j'ai eu correspondance).rnrnJe lui ai aussi envoyé un message sur facebook mais toujours pas de réponse. Pourtant une activité est présente sur son profil facebook... J'ai ensuite remarqué qu'il m'a bloqué sur facebook. Cela prouve bien qu'il a quelque chose à se reprocher !rnrnJ'ai demandé à ma banque si on pouvait savoir le nom de la personne qui a encaissé le chèque mais c'est pratiquement peine perdue d'après mon banquier...rnrnJe me suis informé sur des forums et j'ai lu qu'il fallait faire une lettre de mise en demeure puis porter plainte si aucune réponse n'est donnée à cette lettre...rnrnPouvez vous m'aider sur ce que doit contenir la lettre de mise en demeure vis à vis de ma situation s'il vous plaît ?rnrnEt m'indiquer quelles sont les démarches que je devrais suivre pour faire avancer la situation...rnrnMerci d'avance.rnrnCordialement.